Collège Alain
Place Alain
BP 1021
76151 MAROMME cedex
02 32 82 84 00

Affaire suivie par Myriam MULOT, adjointe-gestionnaire
Int.0760075u@ac-normandie.fr
02 32 82 84 11
02 35 75 46 41

Marché à procédure adaptée

« Voyage à Aragon-Zaragoza (Espagne) 2021 »

L'objet du présent marché consiste en la prestation « clefs en mains » d'organisation d'un voyage scolaire vers Aragon-Zaragoza en Espagne de 6 jours et 4 nuits avec accueil en familles. L'offre se présentera sous forme d'un contrat entre le collège Alain et le voyagiste, contrat reprenant exactement les termes du présent appel d'offres. Ce voyage aura lieu du 17 mai au 22 mai 2021.

Le nombre d'élèves (tous de niveau 4ème ou 3ème) et d'accompagnateurs n'étant pas définitivement arrêté, les offres consisteront en un contrat comportant un tableau de prix sur le modèle fourni.

Les impératifs suivants devront figurer au contrat, sous peine de nullité de l'offre :

- Le signataire du contrat pour la partie « Collège » est M. Herlé BOSSENNEC , Chef d'établissement du collège Alain à MAROMME (76150)
- Le détail du versement des acomptes doit être stipulé dans le contrat. Les acomptes avant départ ne devront pas représenter plus de 80% du coût total du voyage. Le solde sera réglé immédiatement après le retour et mandaté sur présentation d'une facture de solde. Le premier acompte interviendra après le 1er janvier 2021.
- L'hébergement se fera en famille dans la ville de Zaragoza.
- L'hébergement des élèves se fera avec un maximum de 3 par famille d'accueil, et sans autre hébergé par la famille durant la même période.
- L'hébergement des accompagnateurs sera organisé dans des familles proches les unes des autres

- Il sera prévu la fourniture par les familles d'accueil d'un pique-nique quotidien pour les jours 2, 3, 4 et 5.
  Les enfants ne souhaitant pas manger de viande ou bien ne souhaitant pas manger de viande de porc se verront proposer, le cas échéant, un menu alternatif.
- Le respect du contenu du programme figurant au présent appel d'offres est impératif. Toutefois, des permutations d'activités peuvent être proposées par le voyagiste.
- L'assurance individuelle annulation est obligatoire pour chaque élève et son coût sera **intégré** au prix de la prestation. Elle n'est pas utile pour les accompagnateurs. Un descriptif détaillé de l'assurance sera fourni dans l'offre. La qualité de la couverture offerte par l'assurance entrera en ligne de compte dans la note technique attribuée à l'offre par la Commission d'appel d'offres.
- Les prix figurant au tableau de l'offre doivent être fermes et définitifs.
- Le contrat ne comportera pas de « budget visite » ou toute autre formule impliquant des espèces confiées aux accompagnateurs pour des dépenses sur place. En revanche, le voyagiste peut prévoir de confier des espèces au chauffeur pour régler des dépenses. Ces espèces seront intégrées au prix global du voyage.
- Aucune surfacturation liée à un retard dans les transferts ne saurait être acceptée par le Collège. Il appartient au voyagiste de prévoir les aléas inhérents au transport d'adolescents ou à la circulation.
- Aucun reversement ni aucune ristourne ne peuvent être effectués au profit des accompagnateurs.
- Tous les frais devront être prévus dès le contrat. Aucun surcoût ne sera accepté lors du solde.

L'offre de prix figurera sur un tableau répondant au modèle suivant :

Elèves (A)	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48
Accompagnateurs (B)	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Personnes (C=A+B)	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53
Prix total (D)											
Prix par personne (D/C)											

Les offres, qui doivent rester secrètes jusqu'à la Commission d'appel d'offres, devront être expédiées sous pli recommandé ou remises en mains propres sous enveloppe et contre signature au collège Alain jusqu'au 9.10.2020, cachet de la poste ou signature de remise faisant foi. Il ne sera pas tenu compte des offres parvenant par courrier électronique ou tout autre moyen qui ne respecte pas le secret de l'offre. Les enveloppes seront libellées à l'adresse suivante :

Commission « voyage à Aragon-Zaragoza »
Collège Alain
BP 1021
76151 MAROMME cedex

Il ne sera répondu à aucune question pendant la période ouverte à soumission.

La Commission se réserve le droit de prononcer un appel d'offres infructueux dans le cas où aucune offre ne correspondrait à ses attentes.

La Commission attribuera à chaque offre une note portant pour 50% sur le prix et pour 50% sur la qualité technique de l'offre.

L'attributaire du marché sera prévenu par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée par le collège Alain fin février 2021, en fonction de la date du Conseil d'administration du collège qui entérinera le voyage. Une fois le marché attribué, des négociations seront possibles de part et d'autre, sans toutefois perturber l'économie générale du marché. Le nombre définitif de participants sera arrêté **90 jours** avant la date du début du voyage.

Les candidats dont l'offre n'aura pas été retenue seront également avertis par courrier.

Le programme figure ci-dessous.

Programme pédagogique:

Séjour linguistique 2021 – Aragón, Zaragoza.

Hébergement en famille à Zaragoza.
Repas pris en charge par l'organisme du premier dîner en famille au dernier repas (pris sur la route du retour). 4 nuits en famille (+2 nuits dans le car).

Visites :
Jour 1 départ
Jour 2
Zaragoza (Catedral de la Seo, Basilica, Casco antiguo, Palacio de la Aljafería)
Jour 3
Fuendetodos (Casa natal y Museo del Grabado)
Belchite
Jour 4
Zaragoza (Museo Goya, initiation à la Jota, chocolate con churros)
Jour 5
Zaragoza (Cartuja del Aula Dei, visite des berges del Ebro)
Muel (atelier céramique)
Jour 6
Monasterio de San Juan de la Peña
Départ
(Les visites de Zaragoza peuvent changer de jour)
Séjour en commun avec l'EDD (Education au Développement Durable) : il nous faut donc des visites de lieux « naturels », classe nature, parc éolien, moulin d'huile d'olive, balade en vélo…

Arrêt d’une demi-heure en cours de route (entre 7h00 et 9h00) sur une aire de repos pour prendre le petit déjeuner. Les frais de petit déjeuner sont à prévoir par le voyagiste. En fonction de la durée et des aléas du trajet, si l’arrivée à Maromme ne peut se faire avant 12h30, le voyagiste doit également prévoir le déjeuner.

Retour au collège.